

First Phosphate annonce les plus hautes analyses de phosphate à ce jour et fait le point sur l'exploration du projet Bégin-Lamarche au Saguenay-Lac-St-Jean, Québec

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 24 janvier 2023) - First Phosphate Corp. (" First Phosphate " ou la " Société ") est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu les résultats d'analyse de phosphate les plus élevés à ce jour au projet Bégin-Lamarche situé dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec.

Ces résultats font suite aux premiers résultats d'analyse annoncés précédemment sur le secteur de découverte, tels que communiqués dans le communiqué de presse du 14 septembre 2022 :

<https://firstphosphate.com/fr/begin-lamarche-sept14-2022>

Résultats du projet Bégin-Lamarche

Des échantillons choisis dans la zone de la découverte initiale (Secteur 1) a titré jusqu'à 18,53% P_2O_5 et 11,73% TiO_2 . Dans divers lieux du secteur 1, de nombreux échantillons ont donné des teneurs supérieures à 5 % P_2O_5 . Dans le secteur 8 du projet, les échantillons ont retourné 19,41% P_2O_5 et 8,91% TiO_2 . L'analyse de 43 éléments traces, dont U, Th, REE, As et Cd, indique de très faibles concentrations d'éléments potentiellement délétères.

"Begin-Lamarche est prometteur dans la mesure où il pourrait devenir une deuxième zone importante d'exploration de phosphate pour la société", a expliqué Peter Kent, président de First Phosphate. "L'anorthosite ignée ne représente qu'environ 1% des réserves totales de phosphate dans le monde. Ces gisements ont le potentiel d'être hautement souhaitables pour la production de matériaux de batteries LFP car ils sont dépourvus de concentrations élevées d'éléments délétères, comme le montrent ces résultats d'analyse encourageants à Bégin-Lamarche."

TABLEAU 1 - RESULTATS D'ANALYSES - PROJET BÉGIN-LAMARCHE						
Secteur	Échantillon	Estrant	Nordant	P2O5 (%)	TiO2 (%)	Fe2O3 (%)
Secteur 1	D589917	326040	5402186	8.15	4.57	40.50
	D589918	325834	5402172	18.53	11.73	41.36
	E5865616	327561	5402540	10.12	5.91	32.16
	E5865617	325094	5402339	1.50	4.47	25.53
	E5865618	325837	5402175	7.07	7.49	40.55
	E5865619	326831	5403172	1.38	3.96	19.82
	E5865620	326998	5402888	6.82	5.24	40.74
	E5865621	326197	5402638	5.72	8.27	45.90
	E5865622	327878	5404126	0.06	13.13	59.33
	E5865623	324515	5400895	0.06	0.54	7.75
	E5865624	328422	5402634	0.04	0.14	1.55
	E5865625	324500	5400913	0.11	0.94	28.48
	E5865626	325728	5402104	9.29	6.40	41.37
	E5865627	326894	5403045	0.99	3.24	44.01
	E5865628	328442	5402598	0.06	0.90	10.70
	E5865629	326894	5403052	10.42	8.94	43.07
Secteur 8	290801	313901	5376286	1.34	3.01	17.82
	290802	314920	5376154	1.51	3.18	16.23
	290803	315034	5376174	1.55	3.05	17.56
	290804	315129	5376080	0.96	2.07	13.54
	290805	315615	5376150	1.89	3.62	20.18
	290806	315896	5375232	0.05	18.74	69.78
	290807	316042	5374825	19.41	8.91	40.69
Secteur SE	B060901	332427	5392735	1.95	2.39	13.77
	B060902	332331	5392742	1.43	3.56	16.62
	B060903	331962	5392970	1.59	2.13	12.40

To view an enhanced version of this graphic, please visit:

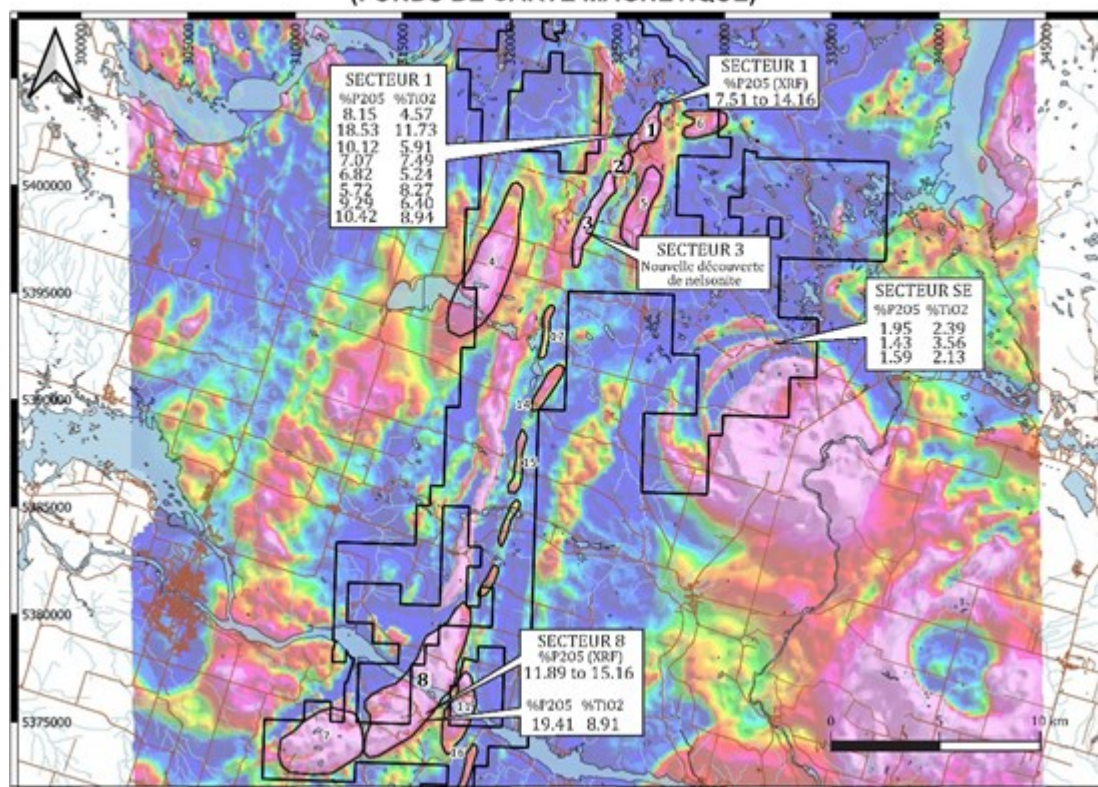
https://images.newsfilecorp.com/files/8917/152266_0a626210445089b2_001full.jpg

Reconnaissance additionnelle effectuée à Bégin-Lamarche

Au cours de l'automne 2022, Laurentia Exploration Inc a effectué une reconnaissance géologique et un programme d'échantillonnage pour le compte de First Phosphate sur le projet Bégin-Lamarche. Les résultats sont les suivants :

- À l'extrémité nord du secteur 1, une nouvelle découverte de phosphate à haute teneur a été faite immédiatement au nord de la découverte initiale. Une épaisse couche de nelsonite (roche phosphatée), pouvant atteindre 130 m d'épaisseur, a révélé entre 7,51 % et 14,16 % de P₂O₅ et entre 2,09 % et 18,14 % de TiO₂. Les premières analyses ont été effectuées à l'aide d'un analyseur XRF portable.
- Une nouvelle zone minéralisée en phosphate (secteur 3) a également été découverte à environ 4 km au sud sur l'extension latérale de la découverte initiale. La reconnaissance sur le terrain a montré que la nelsonite varie de 30 à 60 m d'épaisseur.
- L'interprétation du levé magnétique aéroporté semble démontrer que la nelsonite trouvée dans les secteurs 1, 2 et 3 pourrait faire partie de la même couche de nelsonite, ce qui donne une longueur potentielle de 8 km et une épaisseur pouvant atteindre 130 m pour l'horizon phosphaté à haute teneur.
- Enfin, dans le secteur Larouche (Secteur 8), cinq échantillons de surface ont retourné entre 11,89% et 15,16% P₂O₅. Les analyses ont été effectuées à l'aide d'un analyseur XRF portable.
- Un total de 140 échantillons de roche ont été recueillis lors de cette exploration de reconnaissance améliorée et ont été envoyés au laboratoire pour analyse.

FIGURE 1 - RÉSULTATS D'ANALYSES - PROJET BÉGIN-LAMARCHE
(FONDS DE CARTE MAGNÉTIQUE)



To view an enhanced version of this graphic, please visit:

https://images.newsfilecorp.com/files/8917/152266_0a626210445089b2_002full.jpg

Reconnaissance initiale sur certaines propriétés « Bluesky »

Au cours de l'été 2022, Magnor Exploration Inc a mené un programme de reconnaissance géologique et de ceuillette d'échantillons choisis pour First Phosphate sur certaines des propriétés « Bluesky ». Les résultats ont été les suivants :

- La propriété Antoine a retourné de la nelsonite phosphatée à haute teneur avec du dioxyde de titane associé jusqu'à 14,82 % P_2O_5 et 5,84 % TiO_2 . D'autres échantillons sur la propriété n'ont pas donné de phosphate significatif.
- Sur la grande propriété Fleury, la gabbronorite oxyde-apatite (OAGN) a été reconnue sur des longueurs kilométriques et les meilleures analyses ont retourné 5% à 7 % P_2O_5 avec jusqu'à 8,7 % TiO_2 .
- La Propriété Mirepoix-Périgny, située à l'ouest du gisement phare du Lac à l'Original, a donné des valeurs de phosphate allant de 5,78% à 7,22% P_2O_5 avec jusqu'à 9,5% TiO_2 .

TABLEAU 2 - RÉSULTATS D'ANALYSES - PROPRIÉTÉS BLUESKY						
Propriété	Échantillon	Estrant	Nordant	P2O5 (%)	TiO2 (%)	Fe2O3 (%)
Antoine	G184565	703096	5482515	14.82	3.85	29.68
Antoine	G184563	703096	5482515	14.81	5.39	34.43
Antoine	G184562	703096	5482515	14.56	5.84	35.32
Antoine	G184564	703096	5482515	12.14	4.29	31.76
Fleury	G184554	441512	5531129	7.09	8.74	34.86
Fleury	G184539	441933	5533862	5.92	8.01	33.88
Fleury	G184556	441400	5531165	5.44	5.40	27.45
Fleury	G184544	440203	5528131	5.02	4.87	21.31
Mirepoix-2	G184587	389433	5440410	7.22	6.17	33.28
Mirepoix-2	G184588	389432	5440411	6.10	5.95	30.62
Mirepoix-2	G184586	389417	5440441	5.91	6.40	32.38
Périgny	G184508	409763	5430557	5.79	9.54	38.73
Périgny	G184511	409810	5430557	5.78	5.06	27.27

To view an enhanced version of this graphic, please visit:

https://images.newsfilecorp.com/files/8917/152266_0a626210445089b2_003full.jpg

Personne qualifiée

L'information scientifique et technique de First Phosphate incluse dans ce communiqué de presse a été revue et approuvée par Gilles Laverdière, géo. M. Laverdière est géologue et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (" Règlement 43-101 ") et il a vérifié les données divulguées dans ce communiqué.

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société d'exploration et de développement minier entièrement dédiée à l'extraction et au raffinage de phosphate de pointe pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire du concentré de phosphate de haute pureté de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer dans la filière de recherche et développement de la production de batteries LFP. De plus, First Phosphate entend devenir un acteur majeur de la chaîne d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP nord-américains qui recherchent du phosphate de qualité « batterie » provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe de façon active dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec (Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génère généralement un concentré de phosphate de haute pureté, dépourvu d'éléments délétères.

Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni son autorité de réglementation du marché (tel que ce terme est défini dans les politiques de la CSE) n'ont examiné ou n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué de presse

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

Informations prospectives et mises en garde

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prospectives en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes tels que "peut", "devrait", "anticipe", "s'attend", "potentiel", "croit", "a l'intention" ou la négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse comprennent des énoncés relatifs à : l'engagement de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté à la norme ESG complète sous une faible empreinte carbone ; les plans de la Société d'intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; le développement proposé par la Société de ses revendications territoriales dans la région du Saguenay ; les attentes de la Société quant aux résultats d'analyse dans la première moitié de février ; le potentiel de la propriété Bégin-Lamarche à devenir une deuxième propriété d'exploration de phosphate importante pour la Société ; et les gisements de Bégin-Lamarche ayant le potentiel d'être hautement désirables pour la production de matériaux de batteries LFP selon les résultats d'analyse des échantillons choisis.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur certaines hypothèses et sur des événements futurs attendus, à savoir : la capacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; la capacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains producteurs nord-américains majeurs de batteries LFP ; la capacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay ; la Société recevra les résultats d'analyse dans la première moitié de février ; la propriété Bégin-Lamarche deviendra une deuxième et importante propriété d'exploration de phosphate pour la Société ; et les gisements Bégin-Lamarche seront hautement désirables pour la production de matériaux de batteries LFP.

Ces déclarations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; l'incapacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; l'incapacité de la Société à développer ses concessions foncières dans la région du Saguenay ; la Société ne recevra pas de résultats d'analyse dans la première moitié de février ; la propriété Bégin-Lamarche ne deviendra pas une deuxième et importante propriété d'exploration de phosphate pour la Société ; et les gisements de Bégin-Lamarche ne seront pas hautement souhaitables pour la production de matériaux de batteries LFP.

Les lecteurs sont prévenus que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également invités à ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se concrétiseront. Ces informations, bien que considérées comme raisonnables par la direction au moment de leur préparation, peuvent s'avérer incorrectes et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde et reflètent les attentes de la société à la date du présent document et sont susceptibles de changer par la suite. La société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser

les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, estimations ou opinions, d'événements ou de résultats futurs ou autres, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et ces informations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/152266>